

Importance économique et mutation des systèmes de production ovins en Tunisie

ElIoumi M., Selmi S., Zaïbet L.

in

Khlij E. (ed.), Ben Hamouda M. (ed.), Gabiña D. (ed.).
Mutations des systèmes d'élevage des ovins et perspectives de leur durabilité

Zaragoza : CIHEAM / IRESA / OEP

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 97

2011

pages 11-21

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=801443>

To cite this article / Pour citer cet article

ElIoumi M., Selmi S., Zaïbet L. **Importance économique et mutation des systèmes de production ovins en Tunisie.** In : Khlij E. (ed.), Ben Hamouda M. (ed.), Gabiña D. (ed.). *Mutations des systèmes d'élevage des ovins et perspectives de leur durabilité.* Zaragoza : CIHEAM / IRESA / OEP, 2011. p. 11-21 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 97)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Importance économique et mutation des systèmes de production ovins en Tunisie

M. Elloumi*, S. Selmi**, L. Zaibet***

*Institut National de Recherches Agronomiques de Tunis (INRAT),
Rue Hédi Karray, 2049 Ariana, Tunis (Tunisie)

**Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne (ESA-Mograne),
1121 Zaghouan (Tunisie)

***International Livestock Research Institute (ILRI),
P.O. Box 30709, Nairobi 00100 (Kenya)

Résumé. Le secteur de l'élevage ovin en Tunisie a connu une forte croissance en améliorant sa contribution à la couverture de la demande de viande rouge. Cette croissance a été obtenue grâce à un ensemble de politiques visant notamment l'encouragement de l'élevage ovin en tant que facteur de développement de la petite et moyenne exploitation, le développement d'un élevage de plus en plus intégré au marché tant à l'amont qu'à l'aval et enfin la stratégie de lutte contre les effets de la sécheresse. Ces politiques ont eu pour effets l'augmentation de la taille du cheptel et le maintien de l'élevage dans l'ensemble des régions du pays et dans les différentes catégories d'exploitations. L'amélioration de la production globale de cet élevage est le résultat de programmes de développement en terme de prix et de subventions, en termes d'amélioration génétique et de la conduite du cheptel et en termes d'adaptation aux différentes conditions de production. Toutefois cette évolution globale cache en réalité des mutations contrastées selon les régions. Ainsi dans le nord l'évolution s'est traduite par une plus grande intégration de l'élevage aux grandes cultures et aux cultures irriguées, par contre dans le Centre et le Sud, le processus d'évolution a abouti au remplacement des systèmes pastoraux par des systèmes agro-pastoraux plus ou moins intensifs, mais souvent dépendants des aliments de bétails achetés sur le marché national, voire international. Ce développement semble toutefois avoir atteint ses limites du fait de la croissance des besoins du cheptel en ressources alimentaires, alors que la production fourragère du pays stagne et que la superficie des parcours régresse. Cela s'est traduit par une pression de plus en plus forte sur les ressources pastorales et par un recours de plus en plus important à l'importation d'aliments de bétail. Or, la nouvelle conjoncture qui caractérise les marchés internationaux des matières premières agricoles et des produits alimentaires suite au renchérissement de ces produits voire à leur raréfaction risque de remettre en cause l'ensemble des acquis du secteur, voire l'économie de l'élevage ovin dans son ensemble.

Mots-clés. Elevage ovin – Politique agricole – Tunisie.

Economic importance and mutations of sheep production systems in Tunisia

Abstract. *The livestock sector in Tunisia has witnessed substantial growth which has improved its overall contribution to cover red meat demand in the country. Such growth has been the result of a set of policies which have: (i) targeted primarily sheep production, which plays an instrumental role in the development of small and medium farms; (ii) favoured the development of livestock production well integrated into the market at both upstream and downstream levels; and (iii) made provision for drought effects, by adopting a drought strategy. These policies have had as immediate effects an increase in the size of livestock herd as well as a sustained production in all regions and in different categories of farms. Development programs that have had bearing on the above improvements include price and support programs, breeding programs and adaptation to different conditions of the country. However this global evolution hides changes contrasted according to regions. Thus, in the North the evolution resulted in a more close integration of the livestock to the cereal and fodder field crops and to the irrigated systems. On the other hand, in the Centre and the South, the process of evolution led to the replacement of the pastoral systems by agro-pastoral systems more or less intensive, but often dependent on feed sources bought on the national and international market. The development model described above has however reached its limits. Whereas the demand for feed products has increased sharply to meet the increased number of livestock, forage production in the country cannot simply follow and, moreover, pasture lands are in steady regression. This situation has led to high pressure on pastoral, but also high demand for imported feed products. But, High fluctuations in international markets for agricultural inputs and products in general, as well as the scarcity of*

these products, are factors threatening the above achievements of the sheep sector as well as the whole livestock sector in Tunisia.

Keywords. Livestock – Agricultural policy – Tunisia.

I – Introduction

Le secteur de l'élevage ovin a connu une forte croissance en améliorant sa contribution à la couverture des besoins de la population en viande rouge, en fromage de brebis et en sous produits de l'élevage (laine et fumier, notamment). Cette croissance a été obtenue grâce à un ensemble de politiques visant notamment (i) l'amélioration de la productivité par l'introduction de paquets technologiques appropriés ; (ii) le développement d'un élevage de plus en plus intégré au marché tant à l'amont qu'à l'aval et (iii) la lutte contre les effets de la sécheresse qui a montré une certaine efficacité en terme de maintien de la taille du cheptel global.

La crise des matières premières agricoles qui a atteint son paroxysme en 2008, a agit comme un révélateur d'une crise plus profonde que traverse ce secteur. En effet, le modèle de développement sur lequel a été basé le développement de l'élevage semble avoir atteint ses limites du fait de la croissance des besoins du cheptel alors que la production fourragère du pays stagne et que la superficie des parcours régresse. Cela s'est traduit d'une part, par une pression de plus en plus forte sur les ressources pastorales, notamment dans les régions du Centre et du Sud, et d'autre part, par un recours de manière de plus en plus intense à l'importation d'aliments de bétail et notamment de l'orge destinés principalement à l'alimentation des petits ruminants.

Le texte, qui va suivre, expose un ensemble d'indicateurs qui témoignent de l'importance du secteur, puis revient sur l'évolution des systèmes d'élevage et sur le rôle des politiques dans l'évolution du secteur. Enfin, la crise récente de l'élevage sera mise en perspective comme étant un révélateur d'une crise plus profonde qui traverse le secteur et dont la sortie ne peut avoir lieu que par la remise en cause du modèle sur lequel a été basée l'évolution dudit secteur.

II – Importance économique de l'élevage ovin

L'élevage ovin reste une activité importante en Tunisie. Son importance découle de son adaptation à la majorité des agro-écosystèmes du pays qui est due à la rusticité des races dominantes d'une part et à la flexibilité des systèmes de production par rapport aux contextes socio-économique et foncier d'autre part.

Cette importance peut être illustrée par l'accroissement de la taille du cheptel, par le poids de l'élevage dans la valeur ajoutée agricole, par le nombre d'éleveurs, notamment parmi les petits exploitants et les exploitants sans terre, et par sa présence dans les différents systèmes de production.

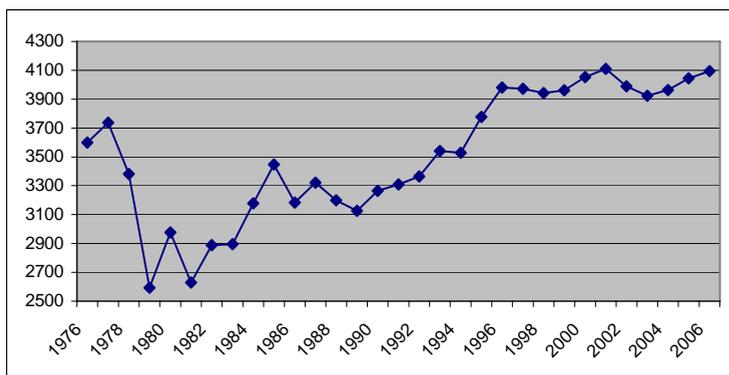
1. Evolution de la taille du cheptel

En 2004-2005, la Tunisie comptait 660 milliers de têtes de bovins et 6955 milliers de têtes d'ovins et 1412 milliers de têtes de caprins (Tableau 1). Dans l'ensemble, ce cheptel a connu une expansion importante. Depuis la campagne 1961-1962, les effectifs des ovins et caprins ont été multipliés respectivement par 3 et par 5. Par contre, le cheptel bovin a augmenté de seulement 18,5% ; avec toutefois une augmentation significative de la place des vaches de race productives (environ 50% des vaches laitières).

Tableau 1. Evolution de la structure du cheptel en Tunisie (MARH, 2006)

	Enquête 1961-1962	Enquête 1994-1995	Enquête 2004-2005
Bovins	557 000	654 000	660 000
Ovins	2 349 000	6 221 000	6 955 000
Caprins	285 000	1 205 000	1 412 000

Toutefois, l'évolution du cheptel ovien n'a pas été constante, ainsi depuis que les données annuelles sont disponibles on constate une période de fluctuation de la taille du cheptel jusqu'au milieu des années 1980, suivie d'une longue période de croissance continue, puis d'une stagnation à partir du milieu des années 1990. Si les fluctuations en début de période s'expliquent par l'absence de stratégie des pouvoirs publics face à la sécheresse, la période de croissance correspond quant à elle à la période de valorisation des prix à la production et de la mise en place d'une stratégie de lutte contre les effets de la sécheresse. Enfin depuis le milieu des années 1990, le cheptel semble avoir atteint sa taille maximale, à la fois par rapport aux capacités fourragères du pays et à celle des exploitations agricoles (Fig.1).

**Fig. 1. Evolution de la taille du cheptel ovien en Tunisie, en 1000 unités femelles (MARH, Annuaire des statistiques agricoles).**

Selon les résultats de l'Enquête sur les structures des exploitations agricoles de 2005 (MARH, 2006), le cheptel ovien compte près de 6,955 millions de têtes réparties entre les brebis (3,960 millions de têtes), les béliers (187 milles têtes), les antenaises et les antenais (488 milles têtes), les agneaux et les agnelles (2,391 millions de têtes). D'après cette composition il est surtout important de constater la très faible proportion des antenaises qui normalement devraient assurer le remplacement des brebis de réforme. Selon ces données, le taux de renouvellement se situe aux alentours de 10%, ce qui reste faible et témoigne d'un abattage d'antenaises assez préjudiciable pour l'équilibre du cheptel.

A. Contribution à l'offre de viande rouge

La production de viande ovine a progressé à un taux annuel moyen de l'ordre de 3,5 % par an entre 1980 et 2000, en passant de 29 000 tonnes de viande à 52 000 tonnes. Parallèlement, les importations ont connu une stagnation voire une régression. Toutefois on constate depuis le début des années 2000, une stagnation de la production (Tableau 2) et le recours, même si c'est pour des quantités réduites, à l'importation.

Tableau 2. Evolution de la production ovine, en 1000 tonnes de viande nette (MARH, 2009)

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Production	43,4	46	47	48,6	50,7	44,7	45,2	46,4	48,4	49,5	52,2

D'autre part, les statistiques du Ministère de l'Agriculture, montrent que la production de viande ovine demeure la plus importante dans la production de viande rouge, ce qui peut être mis en relation avec le modèle de consommation tunisien qui privilégie ce type de viande et à la place symbolique qu'occupe l'abattage sacrificiel des agneaux, notamment à l'occasion de l'Aid El Kébir. Par contre sur l'ensemble de la production de viande, il faut signaler la place importante prise depuis le milieu des années 1980, par la production et la consommation de viande de volaille. Cette contribution est ainsi passée de moins de 30% en 1980 à plus de 50% en 2007 (MARH, 2008).

B. Part de l'élevage ovin dans la valeur ajoutée du secteur agricole

Malgré cette baisse dans sa contribution à l'offre de viande, l'élevage ovin continue à contribuer de manière significative à la valeur de la production agricole. Cette contribue se situe en effet légèrement en dessous de 10% de la valeur ajoutée du secteur agricole. L'alternance des années pluvieuses et sèches a rendu la contribution de l'élevage ovin dans la valeur finale de la production agricole très fluctuante. Elle oscille entre 6,5% et 9,7% avec une moyenne tendancielle autour de 8% de la valeur de la production du secteur agricole.

L'effet de la longue période de sécheresse au début des années 2000, s'est traduit par une baisse sensible de cette contribution qui se situe depuis trois ans autour de 7% uniquement (Fig. 2).

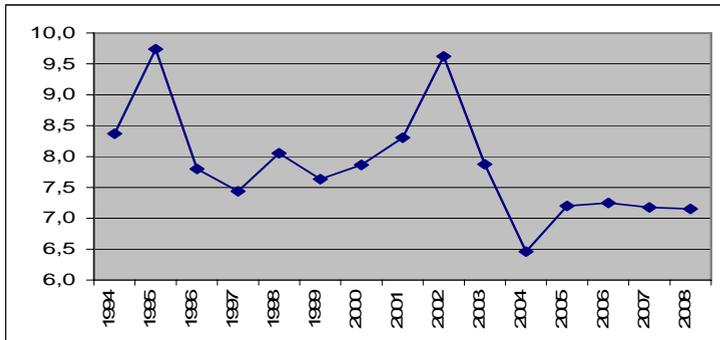


Fig. 2. Part de l'élevage ovin dans la valeur de la production agricole (MARH, 2007).

2. Des éleveurs d'ovins de plus en plus nombreux

En 2004, le nombre d'exploitants agricoles qui pratiquent l'élevage s'est situé à 274 mille pour l'élevage ovin, à 112 mille pour l'élevage bovin et à 141 mille pour l'élevage caprin, contre respectivement 260 mille, 151 mille et 136 mille en 1994. Ainsi le nombre d'éleveurs d'ovins a progressé de 5,4%, celui de caprin de 3,7 %, alors que celui de bovin régressait de 25,8 %. La majeure partie des éleveurs d'ovins est constituée de petits exploitants, avec 70% ayant des exploitations de moins de 10 ha. De ce fait la majorité du cheptel se trouve dans des exploitations de petite taille (inférieure à 20 ha) (Fig. 3).

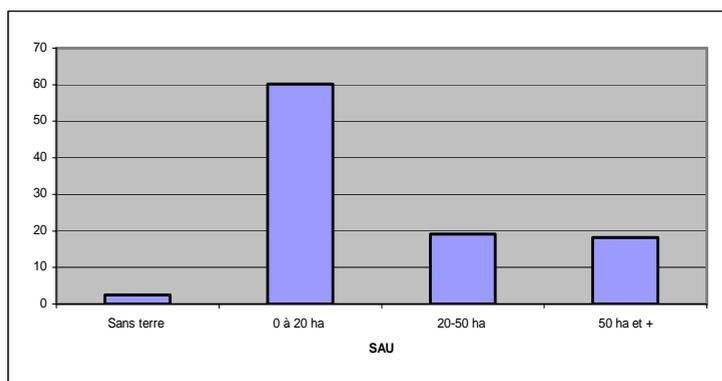


Fig. 3. Répartition du cheptel selon la taille de l'exploitation, en % (MARH, 2006).

Toujours selon les données de l'enquête sur les structures des exploitations agricole de 2005 (Fig. 4), on note la prédominance des troupeaux de petite taille (inférieure à 50 brebis).

En définitive, à côté de son importance économique le cheptel ovin tunisien se distingue par son importance sociale avec une prédominance des troupeaux de petites tailles chez des exploitants faiblement pourvus en terre. Enfin il faut signaler que la filière ovine génère un nombre d'emplois encore plus important, notamment dans le domaine de la fourniture d'intrants, de la commercialisation, de l'abattage et de la distribution.

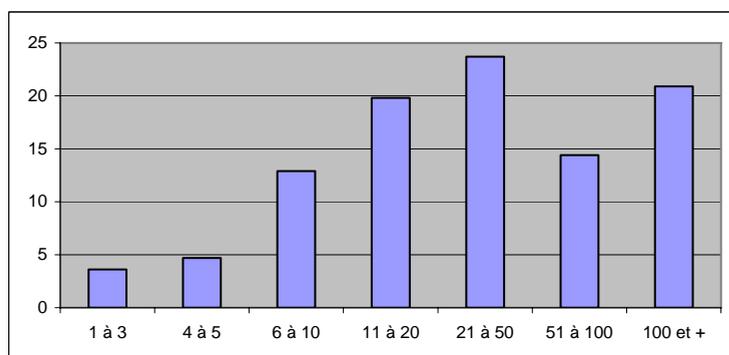


Fig. 4. Répartition des troupeaux selon le nombre de brebis (MARH, 2006).

III – Mutation des systèmes de production ovins

Si la répartition du troupeau entre les régions et surtout en taille des troupeaux semble stable, les systèmes d'élevage ont connu au cours des cinq dernières décennies d'importantes mutations qui ont touché les cheptels (races et effectifs), les parcours et les éleveurs. Trois grands systèmes en fonction des régions peuvent être distingués.

1. Répartition du cheptel ovin par race et par région

En 2004, près des deux tiers (64,5%) des brebis sont de race Barbarine et 32% sont à queue

fine. La race Noire de Thibar ne représente que 1,8%, alors que la Sicilosarde n'est représentée qu'à hauteur de 0,2% de l'ensemble du cheptel ovin. On note par ailleurs que cette répartition par race est relativement stable d'une enquête à l'autre.

Du point de vue régional, c'est la région du Centre qui prédomine, avec 39% des unités femelles, suivie par celle du Nord avec 37% et 24% pour le Sud.

2. L'évolution des systèmes selon les régions

A. Dans le Nord : intégration lente aux systèmes de cultures

La dynamique des systèmes d'élevage dans les zones favorables du Nord est faible. Les évolutions se sont manifestées par plus d'intégration aux marchés (Zaibet *et al.* 2008). On distingue les sous systèmes suivants :

- (i) L'élevage ovin intégré aux grandes cultures dans les régions du Nord avec l'utilisation des chaumes et de la jachère.
- (ii) L'élevage intensif orienté vers la production laitière¹ dans les gouvernorats de Bizerte, de Béja et de Jendouba.
- (iii) Le système agro-sylvo-pastoral dans les zones montagneuses et à la lisière des forêts.
- (iv) L'élevage ovin intégré aux périmètres irrigués.

B. Dans le Centre: du système pastoral au système agro-pastoral intensif

Dans le Centre de la Tunisie, le processus de privatisation des terres collectives s'est traduit par la mise en valeur par l'arboriculture et les périmètres irrigués de la majorité des anciens terrains de parcours collectifs. Cette transformation s'est accompagnée par la sédentarisation des pasteurs nomades et semi-nomades de la région du Centre. Suite à ces transformations la taille des troupeaux a été fortement réduite et intégrée à l'exploitation agricole. Cette intensification de l'élevage s'est accompagnée par le remplacement de la race Barbarine à grosse queue par la brebis queue fine algérienne.

Dans les régions du Centre de la Tunisie (Gafsa et Sidi Bouzid), dominent les systèmes d'élevage intensifs et intégrés à l'exploitation agricole avec une orientation vers la pratique de l'engraissement. Les relations avec les grands parcours sont presque totalement rompues et l'utilisation des bergers est quasi-absente (Selmi *et al.*, 2005).

C. Dans le Sud: du système pastoral à grandes transhumances au système agro-pastoral extensif

Dans le passé, l'élevage était basé sur l'exploitation des vastes parcours du Sud de la Tunisie, avec des transhumances vers les régions du Centre et vers des parcours dans les pays voisins (Algérie, Libye). Des mutations socio-économiques ont été à la base de la transformation des systèmes d'élevage pastoral; la privatisation des terres collectives dans le Sud et dans le Centre était au centre de ces mutations (Selmi et Elloumi, 2007).

Dans les grands parcours steppiques du Sud les grands troupeaux de plus de 500 têtes, assez fréquents dans le passé, deviennent très rares. Les troupeaux sont de tailles moyennes avec une forte proportion d'éleveurs qui possèdent moins de 20 têtes. Selon l'importance du troupeau et sa composition, l'importance de la main d'œuvre familiale et les activités de ses

¹ En Tunisie, l'élevage ovin laitier est constitué principalement par la population Sicilo-Sarde, race introduite par les colons italiens.

membres, les éleveurs font recours à l'un des modes de gardiennage pratiqués dans la région: Gardiennage par la famille, recrutement d'un berger, contrat d'association ou "khlata" (Nasr et Bouhaouach, 1997). Les contrats d'association sont les mieux adaptés aux objectifs des petits éleveurs et surtout des bergers saisonniers qui ont besoin de se libérer pendant 3 à 4 mois pour s'occuper de leurs champs: céréaliculture, récolte de figues, etc.

En somme, les espaces pastoraux continueront à voir leurs structures foncières et leurs paysages agraires évoluer progressivement, mais d'une façon irréversible, vers un système agraire à dominante agricole en concomitance avec l'apurement foncier des terres collectives (Abaab et Nasr, 1996).

IV – Le rôle des politiques agricoles

Dans le cas de la filière des ovins, la libéralisation des prix de la viande est parmi les premières mesures qui ont été prises dans le cadre de la politique libérale mise en place au milieu des années 1980. Cette politique s'est traduite par une baisse tendancielle des prix en termes réels. Toutefois par rapport au prix de l'orge, les prix de la viande à la production ont connu une certaine valorisation de même que par rapport aux prix du concentré, ce qui favorise une plus grande déconnexion de la conduite du troupeau par rapport aux ressources fourragères de chaque zone. Cette déconnexion est encore plus accentuée les années de sécheresse durant lesquelles l'orge est subventionné (Elloumi *et al.*, 2005).

1. La politique des prix

Jusqu'à 1986, date de l'engagement de la Tunisie dans la politique d'ajustement structurel, les prix des intrants et ceux des produits agricoles étaient sous contrôle administratif, avec à la fois des subventions aux intrants et des prix plafonds à la production. La politique de prix mise en œuvre dans le cadre du PASA, visait en premier lieu la suppression des subventions aux intrants et à la consommation et en second lieu l'alignement des prix à la production sur les prix du marché international avec une protection maximale ne dépassant pas 15%.

Ainsi les prix des produits agricoles vont être dans leur majorité libérés et connaître une évolution souvent à la hausse tirée par la croissance de la demande et l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs notamment dans les villes. Cette hausse a concerné aussi les prix des intrants suite à la réduction puis à la suppression des subventions.

Sur l'ensemble de la période de mise en œuvre du PASA, l'évolution des prix traduit une valorisation des prix à la production en terme réels, puis une stagnation suivie d'une régression. Pour les intrants, l'évolution a été plus progressive avec une première période d'augmentation lente des prix, puis une progression très forte qui a réduit sur l'ensemble de la période le pouvoir d'achat des produits agricoles et notamment les produits fortement consommateurs d'intrants (Elloumi, 2007).

Cette situation s'avère favorable aux productions les moins intégrées au marché, c'est à dire celles qui consomment le moins d'intrants achetés sur le marché. C'en est ainsi de l'élevage ovin qui peut être relativement peu consommateur d'intrants les années pluvieuses, mais qui devient très dépendant du marché lors des années de sécheresse (Elloumi *et al.*, 2006).

La situation de l'élevage ovin est assez particulière du fait que l'on constate d'une part une dégradation des prix en dinar constant pour la viande ovine jusqu'au milieu des années 1990. Puis les prix deviennent plus volatils et présentent une tendance à la stagnation. Parallèlement l'évolution du rapport du prix de la viande par rapport à celui de l'orge évoluait en faveur des éleveurs (Fig. 5). Cela va se traduire par l'accentuation de la dépendance de cet élevage des aliments de bétail achetés sur le marché intérieur, voire importés.

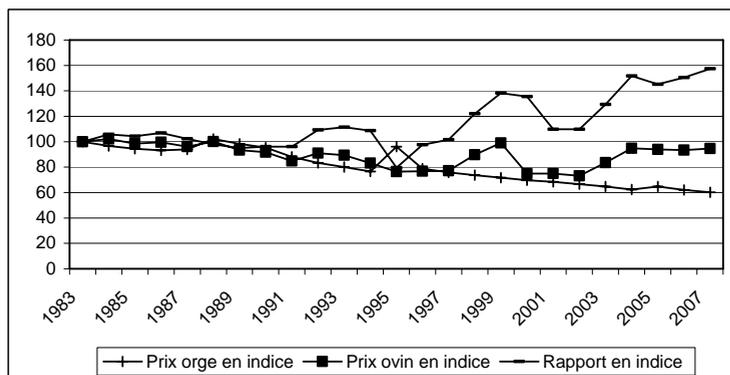


Fig. 5. Évolution comparée des prix en dinars constants (base 100 en 1985) et en indice (MARH, Annuaire des statistiques agricoles).

2. La politique de gestion de la sécheresse

Le caractère structurel et récurrent de la sécheresse dans la région méditerranéenne et dans les zones arides en particulier n'a paradoxalement que rarement conduit à considérer la gestion de la sécheresse comme une composante des politiques agricoles et alimentaires des pays de la région. Ainsi en Tunisie et jusqu'à une date récente, la réponse à la sécheresse revêt le plus souvent un aspect conjoncturel avec plus ou moins de force et de réussite (MAERH, 2003).

En effet, ce n'est que depuis la sécheresse de 1987-88 qu'une stratégie de réaction et d'atténuation des effets de la sécheresse a été progressivement mise en place avec une composante importante qui concerne le cheptel. Les objectifs de cette stratégie sont :

- (i) La sauvegarde du patrimoine productif.
- (ii) La préservation des sources de revenu des agriculteurs.
- (iii) La non compromission des capacités de relance.

Pour ce faire, un ensemble de mécanismes ont été progressivement mis en place et sont activés selon la gravité de la sécheresse :

- (i) La vente subventionnée de l'orge.
- (ii) La distribution gratuite de l'orge (150 à 200 gr par brebis et par jour pour les éleveurs ayant moins de 10 brebis).
- (iii) La vente subventionnée des semences fourragères.
- (iv) La réglementation de la distribution du son de blé à partir des minoteries.
- (v) La mise à disposition des éleveurs des réserves pastorales.
- (vi) Le recours à l'importation d'aliment de bétail (orge, foin, bouchons de luzerne, etc.) avec exonération des droits de douanes et de TVA.
- (vii) La constitution de stocks par les organisations professionnelles de base.

Cette batterie de mesures conjoncturelles est appuyée par des mesures plus structurelles qui visent à l'amélioration du bilan fourrager. Il s'agit en premier lieu de l'encouragement à l'intégration des soles fourragères dans les systèmes de culture en sec et en irrigué, de la valorisation des sous produits des cultures (subvention du traitement de la paille à l'ammoniac et incorporation des sous-produits dans la fabrication de blocs alimentaires) et de ceux de l'industrie agroalimentaires (pulpe de tomate, grignon d'olive, etc.).

Sur un autre plan, les pouvoirs publics mènent une politique à long terme d'amélioration des ressources pastorales, largement mise en œuvre par les services de l'OEP (Office de l'Elevage et du Pâturage) qui interviennent sur les plantations pastorales et l'amélioration des parcours dans les terres privées et les services de la Direction des Forêt intervenant davantage sur les terres collectives et domaniales (MAERH, 2003).

Si cette stratégie a permis d'éviter les fortes fluctuations de la taille du cheptel (Fig. 1), elle n'a pas accordé l'attention requise pour ses impacts sur les ressources naturelles et notamment sur les parcours et elle s'est par ailleurs traduite par l'augmentation des importations de l'orge et des aliments de bétail (Fig. 6).

En effet, malgré les efforts déployés, les surfaces fourragères restent faibles par rapport au besoin, même si elles ont connu un accroissement important passant de 256 000 ha en 1994 à 384 000 ha en 2004. De même la valorisation des sous produits de récolte et leur amélioration par le traitement à l'urée restent limitées. Pour leur part les parcours ont connu une forte réduction en superficie. Actuellement ceux-ci occupent environ 5,5 millions d'ha dont environ 87% sont localisés dans les régions arides (45%) et désertiques (42%), alors les parcours du Centre, les plus riches, ont pratiquement disparu. Ainsi, la contribution de ces parcours dans la couverture des besoins du cheptel varie selon les années de 10 à 25%, contre environ 65% dans les années 1960 (Banque Mondiale, 1995). L'élevage devient ainsi fortement dépendant de l'importation de l'aliment de bétail.

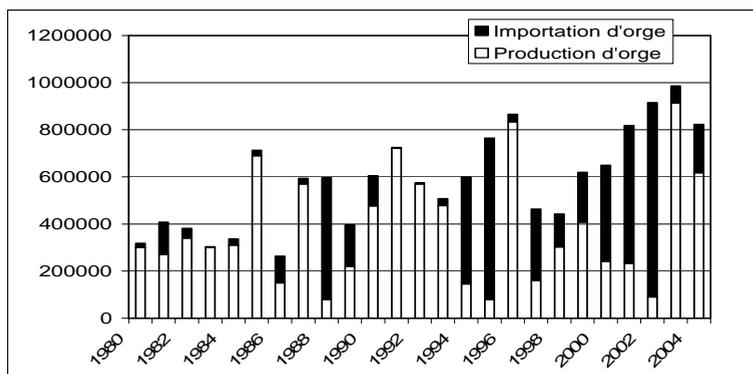


Fig. 5. Evolution de la production et des importations d'orge, en tonnes (MARH, Annuaire des statistiques agricole et rapport de la Banque Centrale de Tunisie).

V – La nouvelle conjoncture et les défis a la durabilité de l'élevage ovin

C'est dans ce contexte qu'est survenue la crise des prix des matières premières agricoles et notamment celle servant de base pour les aliments de bétail sur les marchés internationaux.

Cet accroissement exceptionnel des prix, conjugué à une faible disponibilité sur les marchés internationaux a conduit les pouvoirs publics à remettre en cause la politique de l'orge subventionnée et de répercuter cette augmentation au niveau des producteurs (augmentation des prix des aliments de bétail : l'orge à 40 DT le quintal). Parallèlement et suite au recours de certains agriculteurs au déstockage, les prix à la production ont connu une tendance à la baisse comme ont pu le mettre en lumière les suivis des prix des brebis par l'OEP, qui montre une baisse des prix de l'ordre de 20 à 30% entre 2007 et 2008. Cette situation, si elle dure, risque de remettre en cause la rentabilité de l'élevage, voire son maintien dans certaines régions du pays.

Dans les faits, il nous semble que cette crise est plus profonde que ce que laisse voir le problème de prix et de disponibilité des aliments de bétail sur le marché international. En effet le développement de l'élevage en Tunisie et celui des ovins en particulier, se sont faits selon un modèle qui privilégiait le recours aux aliments achetés au détriment du développement des cultures fourragères et du pastoralisme. Cette situation a développé une dépendance par rapport au marché mondial. Cette situation a été aggravée par une baisse des investissements dans le secteur de l'élevage ce qui a conduit à une baisse de la productivité du cheptel (Figs.7, 8).

C'est en définitive cette dégradation des investissements et de la productivité qui a rendu difficile une réponse rapide et adéquate du secteur aux difficultés qu'il rencontre depuis le milieu de l'année 2008.

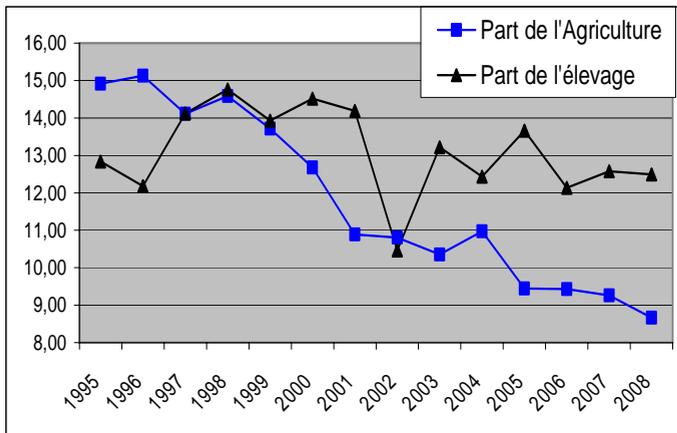


Fig. 6. Parts de l'agriculture et de l'élevage dans les investissements (MARH, Budgets économiques).

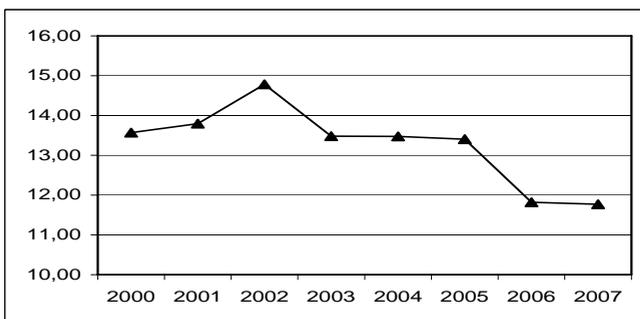


Fig. 7. Evolution de la productivité du cheptel ovin en kg de viande par unité femelle (Nos calculs à partir des données du MARH).

VI – Conclusion

L'élevage ovin est une tradition bien ancrée chez les agriculteurs tunisiens des différentes régions du pays. Les conditions favorables offertes par les politiques agricoles et notamment

par les mesures de lutte contre les effets de la sécheresse, de même que l'augmentation de la demande ont conduit à la fois à la réduction des fluctuations qui a connu un accroissement remarquable jusqu'au milieu des années 1990. Depuis cette date on observe une stagnation qui témoigne des limites d'un modèle de développement de plus en plus déconnecté des capacités fourragères du pays. En effet, les mutations de l'élevage ovin en Tunisie ont été plus profondes dans le Centre et le Sud. Le système actuel continue de s'intensifier et de s'artificialiser en se détachant de plus en plus des ressources naturelles qui étaient à la base de son développement. Cela augmente ainsi sa vulnérabilité aux chocs externes, comme celui de l'augmentation rapide des prix des aliments de bétail.

Mais au delà du caractère conjoncturel ou durable de cette nouvelle conjoncture, la question qui se pose est celle de savoir quelle sera la capacité de résistance des éleveurs et dans quelle mesure les stratégies développées jusque là seraient efficaces pour faire face à cette crise ? Mais quelque soit la réponse à cette question, une interrogation plus importante se profile à l'horizon et qui nécessite une réponse claire : le modèle sur lequel a été basé le développement du secteur de l'élevage ovin en Tunisie peut-il être réformé pour assurer la durabilité de ce secteur ou, au contraire, ne doit-on pas bâtir un nouveau modèle pour un élevage ovin durable ?

Références

- Abaab A. et Nasr N., 1996.** Mutations des systèmes agro-pastoraux et désertification en zones arides : cas de la Jefara du sud-est tunisien. Séminaire international sur le suivi du processus de désertification. Lanzhou (Chine), 25 Juin-03 juillet 1990, 24 p.
- Banque Mondiale, 1995.** Une stratégie pour le développement des parcours en zones arides et semi-arides. Annexe III Rapport technique –Tunisie. 162 pages.
- Elloumi M., 2007.** Agriculture et monde rural dans le contexte de la mondialisation. Dans : *Revue tunisienne de sciences sociales du CESRES*, 44ème année, n°134, Tunis.
- Elloumi M., Véronique A. et Selmi S., 2006.** Politiques et stratégies des éleveurs dans le gouvernorat de Sidi Bouzid (Tunisie centrale). *Agricultures familiales au Maghreb*. Dans : *Afrique contemporaine*, n° 219 (2006/3), p. 63-79.
- Elloumi M., Selmi S. et Alary V., 2005.** Politiques agricoles, marché et développement des zones arides et semi-arides en Tunisie. Dans : Actes de l'atelier final du projet FEMISE (FEM2-02-21- 05) : "Les obstacles aux transferts technologiques dans les petites et moyennes exploitations des zones arides et semi arides du Maghreb". FEMISE/ICARDA/ INRAA/CIRAD, 6-7 déc. 2004, Alger.
- Elloumi M. et al., 2001.** Options de gestion des parcours et stratégies individuelles et communautaires des agro-pasteurs du Centre et du Sud tunisiens. Communication au séminaire "Policy and institutional options for the management of rangeland in the dry areas", Hammamet (Tunisie), 6-11 mai 2001.
- Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques (MARH), 2009.** Budget économique.
- Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques (MARH), 2008.** Annuaire des statistiques agricoles.
- Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques (MARH), 2006.** Enquête sur les Structures des Exploitations Agricoles.
- Ministère de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources Hydrauliques (MAERH), 2003.** Etude relative à la stratégie de gestion des périodes de sécheresse dans le secteur parcours-élevage, CNEA, Tunis.
- Nasr N. et Bouhaouach T., 1997.** Dynamique juridique, technique et institutionnelle du partage des terres collectives en Tunisie. Actes du séminaire "Pastoralisme et foncier : Impact du régime foncier sur la gestion de l'espace pastoral et la conduite des troupeaux en régions arides et semi-arides", Gabès, Tunisie, 17-19 octobre 1996. Dans : *Options Méditerranéennes*, Série A, n° 32, p. 151-157.
- Selmi S. et Elloumi M., 2007.** Tenure foncière, mode de gestion et stratégies des acteurs : le cas des parcours du Centre et du Sud Tunisien. Dans : *Revue électronique en science de l'environnement VERTIGO*. <http://www.vertigo.uqam.ca>.
- Selmi S. Elloumi M. et Alary V., 2005.** Les stratégies des éleveurs de la communauté de Zoghmar face à la libéralisation. Dans : Actes de l'atelier final du projet FEMISE (FEM2-02-21-05) "Les obstacles aux transferts technologiques dans les petites et moyennes exploitations des zones arides et semi arides du Maghreb". FEMISE/ICARDA/ INRAA/ CIRAD, 6-7 déc. 2004, Alger.
- Zaibet L. Hammami S. et Jabbari M., 2008.** Sustainability of small ruminants' production systems in Tunisia: A health-marketing approach. ILRI discussion paper N 17.